

ÉBOUÉ (*Félix-Adolphe-Sylvestre*), Gouverneur général de l'Afrique Équatoriale française (Cayenne, 26.12.1884 — Le Caire, 17.5.1944).

Il est né à Cayenne en Guyane Française. Son père y exerce le rude métier de chercheur d'or. Sa mère, Marie Leveille, a le souci pendant les longues absences du père Eboué devenu directeur-adjoint d'un placer aurifère de la région frontière entre la Guyane française et hollandaise, de donner une solide instruction à ses enfants. Deux des fils Eboué deviennent comme leur père prospecteurs, un troisième embrasse la profession d'instituteur public. Les trois aînés meurent dans la force de l'âge, de même que le chef de famille. A cette cruelle école de vie Félix Eboué puise des leçons de grandeur qui l'imprèneront durant toute sa carrière. Il étudie d'abord à Cayenne, s'y forme l'esprit à la culture gréco-latine et aux idées républicaines de la France qui a affranchi ses grands-parents. Il veut servir son pays d'adoption et l'Afrique aussi qui l'attire.

Il débarqua en 1898 à Bordeaux où il achève brillamment ses classes comme bachelier ès lettres. Il a pour compagnon René Maran né à la Martinique et aussi guyanais d'origine. Maran se lancera dans les lettres et en 1921 décrochera le Prix Goncourt pour son roman *Batouala*, après avoir suivi les mêmes chemins hasardeux de la carrière de l'administration coloniale en Afrique Équatoriale Française. Les deux amis ne cesseront de s'épauler durant les dures années de lutte contre le préjugé de couleur qu'ils contribueront avec courage à faire disparaître de l'esprit de beaucoup de gens par leurs hautes qualités morales et leur sens du devoir. Le philosophe grec Epictète, ancien esclave affranchi, est le maître à penser d'Eboué en la ville universitaire de Montaigne. Il a vite compris aussi que le sport est la meilleure discipline d'équilibre. Il s'y donne avec tout l'enthousiasme de sa jeunesse et devient bientôt un joueur de rugby de classe internationale. Le message *Jouez le Jeu* qu'il dira plus tard en 1937 comme Gouverneur de la Guadeloupe sera marqué par cette époque si formative de sa vie d'homme.

Eboué suit une année de droit à l'Université de Bordeaux et termine sa licence à l'Université de Paris, tandis qu'il prépare son entrée à l'École Coloniale où il est reçu en 1906 et qu'il quitte deux ans plus tard avec le brevet d'élève administrateur des Colonies.

Il embarqua en 1908 pour l'A. É. F. où il fera une brillante carrière de vingt-trois ans d'administration. L'A. É. F., la plus récente des colonies françaises en est encore en ce temps au stade de l'organisation après la période de conquête et de pacification réalisée par de Brazza. Il faut tracer des routes, rationaliser les circonscriptions coutumières, songer aux récoltes déficitaires et à l'hygiène des indigènes sous-alimentés, obtenir les crédits nécessaires, renforcer les voies d'accès stratégiques menacées par les prétentions allemandes au Cameroun en direction du Tchad. Eboué se dépense sans compter aux différents postes qui lui sont confiés. Un congé le ramène en France fin 1917. Il demande à servir dans les tranchées mais cette faveur lui est refusée. Il en profite pour approfondir ses connaissances de la langue indigène et des coutumes de l'Oubanghi. En juin 1918, il reprend son poste en A. É. F. comme chef de Circonscription à Bambari ; il se donne tout entier à sa tâche d'éducation de l'indigène et s'applique à développer une agriculture indigène paysanne par des essais de culture industrielle de coton, en s'inspirant des expériences fructueuses qui ont été tentées au Congo belge et spécialement en Bas-Oule. Adversaire acharné de la monoculture, il encourage d'autres cultures dont celle du café ; il suscite d'autre part l'exploitation de gisements aurifères qui seront à l'origine de la production de l'or en A. É. F. Dès 1919, il ouvre une école

officielle des fils de notables ; à l'exemple de Lyautey et Faidherbe, il comprend l'importance qu'il y a lieu d'attacher à l'institution et au pouvoir des chefs traditionnels ainsi qu'à la formation de cadres d'indigènes évolués. Le futur Gouverneur général, auteur de *La nouvelle politique indigène* (1941) esquisse déjà à cette époque tout un programme colonial qui servira d'armature à l'édification de l'Union française. Ses activités administratives ne lui font pas négliger d'autres aspects de la vie indigène. Il s'intéresse tout particulièrement à l'ethnographie, aux langues oubanghiennes, à l'étude du folklore, des rites ésotériques, au langage tambouriné et sifflé des populations Banda. Il est aidé dans ce travail par Madame Eboué-Tell, parfaite musicienne, aussi originaire de Cayenne et qu'il épousa en 1922. A son retour en France en 1931, fort de ce bagage scientifique, il présente au Congrès International d'Ethnographie un Mémoire qui fait autorité en la matière ; diverses publications l'ont par la suite distingué dans les milieux savants de Paris.

Le Ministre des Colonies Paul Reynaud le fait nommer en 1932 Secrétaire général de la Martinique où il s'attache à rétablir un équilibre économique fortement entamé. Il y exerce à plusieurs reprises les fonctions de Gouverneur par interim. En 1934, un décret le délègue dans les fonctions de Secrétaire général du Soudan français, à Bamako où il restera deux ans. Nommé Gouverneur de 3^e classe en 1936, le Gouvernement de Front Populaire l'envoie en Guadeloupe ; sa tâche n'y est pas des plus faciles, car il s'agit d'apaiser les troubles sociaux qui ont pris de l'ampleur dans le pays. Il eut la satisfaction de pouvoir apporter des réformes sociales efficaces en ce vieux territoire français des Antilles, d'y développer le sport et l'assistance médicale et de lui assurer une prospérité économique sans précédent. C'est à ce moment que le Ministre des Colonies Georges Mandel le rappela à Paris pour l'affecter au poste de Gouverneur du Tchad. Il avait écrit cette phrase désabusée à son ami Maran en 1934 : « Tu » sais comme moi que je ne serai jamais gouverneur pas plus que nous n'assisterons au spectacle d'un noir occupant les fonctions qui m'ont été dévolues aux Antilles... ». Cependant, la réalité a apporté un démenti formel à cette affirmation. En l'envoyant au Tchad, Mandel lui a dit : « La guerre arrive et vous allez être appelé à jouer là-bas un très grand rôle ». Et effectivement ce rôle il l'a joué et magnifiquement. Dès son arrivée à Fort-Lamy, il a compris ce que le Tchad peut apporter pour la défense du monde libre. Il prépare activement le recrutement des troupes noires, met la Colonie en état de défense avec l'aide du commandant d'Ornano qui finira glorieusement lors du raid de Mourzouk. Il secoue les inerties, prépare les pistes et routes permanentes de Fort-Archambault à Lamy et Moussouro où un peu plus tard la colonne Leclerc tracera la « voie sacrée » de la libération. Il écrit le 24 mars 1939 de Lamy à son fidèle collaborateur de toujours, René Isambert... « Ah les bureaux ! » Il a fallu que Mandel donne l'ordre formel de « me faire avoir satisfaction pour que les bureaux de Brazzaville consentent à se réveiller. Est-il possible de dormir quand, peut-être demain, l'irréparable sera consommé... ». La guerre est déclarée en septembre 1939 et quelques mois plus tard, c'est l'invasion du territoire national, la capitulation du gouvernement du Maréchal Pétain. Eboué était prêt, assez maître de lui-même et d'une force morale à toute épreuve pour répondre à l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940. Dès ce jour, sans la moindre hésitation, il télégraphie son accord à Londres tandis que le gouverneur général Boisson entre dans l'orbite de Vichy qui le nomme le 25 juin, Haut Commissaire de l'Afrique noire. Eboué refuse de retirer les garnisons du Tibesti comme le prévoit l'armistice franco-italien. Il charge secrètement son secrétaire Laurentie d'entrer en relation avec de Gaulle, tandis que l'Empire s'effrite sous le

coup des abdications successives. Eboué aura le privilège grâce à sa ténacité de sonner le ralliement de la France d'outre-mer. Il parvient sans heurt, à force de patience et de persuasion, sans le moindre esprit de rancune ou de haine, à départager les fidèles, les hésitants et les adversaires. Ainsi dès le 26 août 1940, il peut officiellement proclamer dans un émouvant message, le ralliement du Tchad à la France libre. Les 27 et 28 août, ce sera le ralliement du Cameroun, de l'Oubanghi-Chari, du Moyen-Congo et du Gabon et seulement en septembre celui des territoires d'Océanie et des cinq comptoirs de l'Inde française ; Madagascar ne se rangera du côté allié qu'en 1942, l'Afrique occidentale française à la fin de la même année après le débarquement américain en Afrique du Nord, les possessions des Somalies et des Antilles françaises seulement au cours de 1943. Eboué a donc, par sa fermeté et son courage patriotique « donné le signal du redressement de l'Empire français tout entier », comme le proclamera le général de Gaulle en citant Eboué à l'ordre de l'Empire. Entre-temps à Brazzaville, le Colonel de Laminat, délégué plénipotentiaire de de Gaulle, remplace le gouverneur général Husson qui sympathisait avec Vichy. Plusieurs personnalités de Léopoldville participent directement au coup d'état de Brazzaville, suite auquel le gouverneur général Husson est fait prisonnier. La situation s'étant clarifiée, de Gaulle peut effectuer en octobre 1940, une visite à Brazzaville devenue avant Alger, la capitale provisoire de la France. Dès son retour à Londres, de Gaulle nomme Eboué, gouverneur général de l'A. É. F. Il est d'autre part désigné pour faire partie du Conseil de défense de l'Empire, composé de 9 membres. Il est fait par décret de février 1941, Compagnon de la Libération et nommé membre du Conseil de l'Ordre de la Libération.

En tant que Gouverneur général de l'A. É. F., Félix Eboué donne toute la mesure de sa longue expérience administrative et de ses qualités de chef. Il fait de l'A. É. F., la « cendrillon de l'Empire », peuplée à peine de 3,5 millions d'habitants, un pays prospère qui est à même de recruter 40.000 hommes et plus, pour servir sur tous les fronts. Il réorganise les finances de l'A. É. F. qui pour la première fois sont en boni sans le secours de la Métropole. Il crée des aérodromes et des routes sur tout le territoire, permettant ainsi à la Colonne Leclerc son extraordinaire performance libératrice. Ses nombreux soucis du moment ne font pas perdre de vue à l'infatigable Gouverneur général l'impulsion qu'il y a lieu de donner à la politique indigène. Cette politique, il l'examine sous tous ses aspects, main-d'œuvre, agriculture, travail de la femme indigène, colonisation européenne, enseignement, coutumes familiales et sociales, développement des centres urbains. Il se montre ardent défenseur d'une responsabilité à tous les échelons, et de la décentralisation administrative vers les circonscriptions et les territoires. Cette politique a des analogies avec celle qui a été formulée par le Ministre Renkin en 1914 et le Gouverneur général Lippens en 1921 pour le Congo belge. Il érige ses conceptions de politique indigène à l'état de doctrine. Celle-ci apparaît déjà dans les diverses circulaires qu'il est amené à prendre dès son entrée en fonction comme gouverneur général, celles du 19 janvier et du 20 mai 1941 et enfin celle du 8 novembre 1941 qui en est la synthèse. Cette « Nouvelle Politique indigène pour l'A. É. F. » pose des principes généraux tels qu'elle peut dans une certaine mesure trouver application dans d'autres territoires de l'Afrique. Cette politique est « indigène », pas seulement « coloniale », en ce sens que l'indigène en est le principal agent et bénéficiaire. Elle est sociale par l'union qu'elle établit entre tous les éléments actifs de la population et l'équilibre humain qu'elle réalise en faisant progresser l'indigène à partir de lui-même. Sur le plan politique, Eboué part du principe du respect de la coutume indigène. La plus grande erreur serait à son avis de détruire

les cadres existants. Il faut respecter les chefs véritables, écarter les hommes de paille.

« Il ne s'agit ni de nier ni de condamner ce qui existe et qui compte, dit-il, mais de le mener au progrès. Respecter les chefs ne veut pas dire approuver toutes leurs façons d'agir. Il faut les former tout en maintenant le prestige de leur fonction, et faire en sorte qu'ils ne deviennent de simples instruments de l'administration. Il y a lieu de développer le sens de responsabilité des chefs, notables, conseils en les associant à l'Administration, et de rendre aux juges indigènes la justice pénale autant que civile là où toutes garanties d'exécution sont réunies. La tâche de l'Européen doit être de contrôle, et d'éducation ». Eboué s'inspire pour formuler les lignes directrices d'une politique indigène rurale pastorale ou citadine, de celle poursuivie par les Belges au Congo. Le problème des évolués, celui de la formation d'une élite véritable, retient particulièrement son attention. Il préconise l'institution de communes indigènes, l'établissement d'un statut politique des notables évolués, une sorte de citoyenneté localisée préparant à celle de communautés plus étendues. Eboué étudie aussi l'association de travail des Européens et des autochtones sous la forme d'économies complémentaires sur le plan agricole et industriel. Il préconise la création d'une agriculture paysanne à l'abri de tout monopole. Les autres secteurs de l'économie, tels que les entreprises minières, forestières, travaux publics exigent d'importants capitaux et une direction technique où l'Européen est à même d'apporter ses services tout en veillant à un juste emploi de la main-d'œuvre. Toutes ces considérations générales, Eboué les énonce avec une vue très réaliste de leur possibilité d'exécution. Plusieurs décrets en sont la suite logique tant dans le domaine du social que de l'économique, du politique ou du culturel. Une grande œuvre voit le jour dont l'A. É. F. est le terrain d'une audacieuse expérience. Il s'agit de la Conférence Africaine Française de Brazzaville où se retrouvent de Gaulle, le commissaire des Colonies Pleven, le gouverneur et administrateurs de nombreux territoires d'outre-mer. Le gouverneur général du Congo belge Pierre Ryckmans en suit les travaux. Cette conférence, qui prend fin en février, jette les bases de la future Union Française. Eboué y joue un rôle prépondérant. Ses idées sont l'amorce d'une intégration de l'Afrique et de la formation d'une civilisation africo-européenne. La Conférence à peine terminée, Eboué usé à la tâche veut s'accorder un petit repos. Il quitte le 20 février Brazzaville pour le Liban en s'arrêtant quelques jours au Congo belge dont il n'a pas manqué de vanter, en toutes occasions, l'amitié et l'appui durant les dures années de la guerre. Une congestion pulmonaire le terrasse au Caire et le 17 mai 1944, il meurt, n'ayant pu revoir la France libérée. Les restes du premier résistant de la France d'outre-mer furent inhumés au Panthéon en 1948 aux côtés des tombeaux de Victor Schoelcher et de Jean Jaurès.

20 janvier 1954.
Alb. Maurice.

Bibliographie. — I. Ouvrages : *Langues Sango, Banda, Baya et Mandjia*, Paris, 1918, E. Larose. — *Les Sociétés d'initiés en pays Banda*, Brazzaville, 1931 (*Bulletin Société des Recherches Congolaises*). — *Les Peuples de l'Oubangui-Chari. Essai d'ethnographie, de linguistique et d'économie sociale* (Éditions Comité de l'Afrique Française, Paris, 1933). — *La clef musicale des langages tambourinés et sifflés* (VI^e session, Institut International d'Entropologie, Bruxelles, 1935, Éditions Koulouba, 1936, Soudan français). — *Jouez le jeu (Message aux adultes et aux jeunes)* Édition Basse-Terre, Guadeloupe, 1937. — *La Nouvelle politique indigène pour l'Afrique Équatoriale Française* (Office français d'Édition, Paris, 1945).

II. Principaux discours : Session ordinaire du Conseil Général de la Martinique, de la Guadeloupe et Dépendances (Édition Fort de France, 1933 et Basse-Terre, 1936-1937). — Discours à

l'Audience Solennelle de la Cour d'Appel de la Guadeloupe et Dépendances (Édition Basse-Terre, 1937). — Discours et Circulaires de F. Eboué, Gouverneur général de l'A. É. F. (Brazzaville, Imprimerie du Gouvernement général, 1941-1944). — L'Afrique Équatoriale Française et la guerre (Édition du Baobab, Brazzaville, 1942).

III. Principaux ouvrages ou études consacrées au Gouverneur général Eboué : René Isambert, *Hommage au Gouverneur général Eboué* (B. B. C., Londres, 1944). — Maran, René, *Félix Eboué Gouverneur Général de l'A. É. F.* (Revue Univers, Lille, 1944). — Laurentie Henri, *Félix Eboué, Premier Résistant de l'Empire* (Cahiers Français d'Information, Paris, 1945). — Boisseau René, *Les Trois glorieuses de l'Empire* (Office Français d'Édition, Paris, 1945). — Ulrich Sophie, *Le Gouverneur Général Félix Eboué* (Éditions Larose, Paris, 1949). — Pinhède, Robert, *Contribution à l'étude de la vie de Félix Eboué* (Mémoire présenté à l'École Coloniale, Paris). — Maurice, Albert, *Félix Eboué, sa vie et son œuvre* (Mémoire, collection in-8°, Tome XXXVII, fasc. 3, I. R. C. B., 1954).

IV. Ouvrages généraux : *La Conférence de Brazzaville* (Édition du Baobab, Brazzaville, 1944). — Sirjex, Hertrich, *L'Empire au Combat* (Office Français d'Édition, 1945).